



# SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

## Compte-rendu Assemblée Générale du 06 Février 2014

### N. Réf. :

L'an deux mille quatorze, le 06 Février à 20 heures, le Conseil Syndical du S.I.A.G.A. s'est réuni pour son Assemblée Générale en séance ordinaire, au SIAGA dans la salle de réunions du SIEGA Pont-de-Beauvoisin (Isère), sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Louis MONIN-PICARD, Président.

Monsieur Claude Renaud-Goud a été élu secrétaire

M. MONIN-PICARD remercie l'ensemble des délégués de leur présence. Il les invite à se mobiliser pour être présent lors de la prochaine Assemblée Générale du 06 Mars 2014 à 20 h 00 dans la même salle afin de voter le budget.

Monsieur MONIN-PICARD présente Benjamin PEROT-MINOT, stagiaire PCS accueilli pour 6 mois par le SIAGA afin de mettre en place un cadre structuré pour les 10 communes du bassin versant inscrites pour la création d'un PCS sur leur territoire.

Monsieur MONIN-PICARD présente l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 09 Décembre 2013
- Débat d'orientation budgétaire
- Plans Communaux de sauvegarde
- Point sur les travaux en cours
- Compte-rendu des réunions du bureau
- Questions diverses

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09 DECEMBRE 2013**

Monsieur Louis MONIN-PICARD demande s'il y a des observations, remarques, questions sur le procès-verbal de la dernière assemblée générale du syndicat.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 09 Décembre 2013.

### **EXERCICE 2013 / DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Rappel : un débat d'orientation budgétaire doit être organisé au sein du conseil syndical dans un délai de 2 mois maximum précédant l'examen du budget. Ce débat doit être l'occasion de présenter à l'ensemble des conseillers syndicaux des données synthétiques sur la situation financière du syndicat et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif.

NB : bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (art L.2312-1 et suivants du CGCT) ce dernier n'est pas sanctionné par un vote.

#### Rappels sur la présentation d'un budget :

Un budget se décompose en :

- Une section de fonctionnement

Elle comprend les dépenses courantes : frais de personnel, frais de gestion (fournitures, entretien courant...), frais financiers (notamment intérêts des prêts), autres charges de gestion courante, amortissements, provisions

En recettes, cette section comprend essentiellement les dotations et participations. (NB : pour les communes, il s'agit surtout des recettes fiscales et dotations globales)

- Une section d'investissement

Elle a trait au patrimoine du syndicat. Ainsi, pour réaliser des dépenses d'investissement, la collectivité peut les financer en obtenant des subventions qui couvriront pour partie ces dépenses, en recourant à l'emprunt (mais ceci augmente l'endettement et les frais financiers), en ayant recours à l'autofinancement.

#### La situation financière du SIAGA :

La situation du SIAGA est saine. Il n'y a pas de dette

On constate toujours un décalage entre les dépenses et recettes (FCTVA, perception des subventions)

Depuis de nombreuses années, il y a un maintien d'une gestion rigoureuse ce qui permet de bénéficier d'un excédent budgétaire.

Cependant, l'exercice 2014 marque le début des investissements importants ce qui aura pour conséquence qu'au cours des exercices suivants il y a probablement un recours à l'emprunt pour financer l'ensemble des actions.

En section de fonctionnement, on constate une stabilité des dépenses mais un effort particulier est consenti sur l'animation et la communication.

#### L'animation :

Suite au départ de Madame VUARAND, il a été procédé au recrutement d'un animateur pédagogique en charge d'une partie de la communication.

Son travail porte essentiellement sur les scolaires, mais un aspect grand public est également présent. Le travail se fait alors en collaboration avec le PER des Échelles et avec l'office de tourisme de la ville.

Cette orientation budgétaire répond à une nécessité mise en lumière par les résultats de l'enquête de notoriété.

#### Pour la Communication :

2 axes sont privilégiés : Le SIAGA et les milieux aquatiques.

La communication utilisera essentiellement 3 moyens :

- Un journal (2 numéros annuel)
- Des plaquettes techniques (2 ou 3 annuellement)
- Un site Internet remanié.

Au final, sur le budget primitif de 2014, il est envisagé d'inscrire plus de 66 000 €

En section d'investissement, les dépenses peuvent être décrites comme suit :

Remplacement si besoin du matériel

Acquisitions / conventionnement :

- Secteurs St Laurent du Pont, Entre deux Guiers ,
- Acquisition de terrains dans le cadre de la veille foncière

Études :

- réalisation des schémas globaux de restauration de 3 secteurs
- études du projet de restauration sur St Laurent du Pont et Entre deux Guiers
- études + maîtrise d'œuvre à la confluence au Rhône
- études complémentaires sur le projet de restauration de l'Ainan au canal du Moulin

Travaux de restauration du Guiers :

- La Corderie
- restauration de la continuité écologique de 3 ouvrages

- Programme non encore achevé de la ripisylve 2012/13
- Nouveau programme ripisylve 2013/14

L'ensemble des opérations décrites ci-dessus impliquent une prévision de plus de 1 000 000 € pour 2014 en section d'investissement

Les recettes peuvent être distinguées en 2 sous-catégories :

#### Les Recettes extérieures :

Le financement des actions (à 80 % en moyenne) est réparti entre l'agence de l'Eau, la Région et les départements (Savoie et Isère)

La Participation des Communes assure un montant d'environ 295 000€ pour 2013, soit une hausse souhaitée par le bureau de 1 % par rapport à 2012.

La dernière des ressources externe est constituée par la participation de la CCLA + participation pour la conception et la diffusion des journaux

#### Les finances propres

Elles sont divisibles en 3 ensembles :

- L'excédent budgétaire reporté : permet de financer les charges de fonctionnement.
- Le FCTVA : fonction des investissements et encaissement décalé.
- Les subventions transférables.

### **STAGIAIRE PCS**

Benjamin PERROT-MINOT se présente à la demande du Président.

Il explique le travail qu'il souhaite pouvoir effectuer lors de son stage c'est-à-dire mettre en place un « répertoire » des risques pour chaque commune concernées et leur fournir le cadre pour qu'elles puissent mener à bien leur PCS.

Benjamin PERROT-MINNOT pense pouvoir mettre en place un PCS pour une commune.

Le Président rappelle ensuite que cette action est inscrite au contrat.

Sa durée sera de 6 mois pour un coût estimatif de 4 000 € à la charge du SIAGA.

Benjamin PERROT-MINNOT occupera ses fonctions au SIAGA mais sera amené à se déplacer sur le territoire des communes concernées.

(Communes concernées dans le contrat : ST GENIX SUR GUIERS ST LAURENT DU PONT LES ECHELLES LA BRIDOIRE ST PIERRE D'ENTREMONT 73 PONT DE BEAUVOISIN 73 VOISSANT DOMESSIN ST SULPICE DES RIVOIRES MASSIEU).

### **DIG (Déclaration d'Intérêt Général) Programme d'entretien de la végétation de berges.**

M PICHON-MARTIN explique conjointement avec Didier GIRARD qu'il s'agit du renouvellement de la Déclaration d'Intérêt Général.

Ce dossier est obligatoire pour pouvoir effectuer des travaux sur des terrains privés et utiliser des fonds publics sur des terrains privés

Enquête publique s'étend du 6 janvier au 7 février 2014.

Elle sera sanctionnée par un arrêté Interpréfectoral.